



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/724

Assemblée générale de l'association Observatoire régional de la santé (ORS) Auvergne-
Rhône-Alpes - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/724 - ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE (ORS)
AUVERGNE-RHONE-ALPES - DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(SECRETARIAT GENERAL DE LA VILLE DE LYON -
DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I- Contexte :

L'Observatoire régional de la santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes est une association issue de la fusion des ORS Auvergne et Rhône-Alpes en 2017.

L'ORS a pour missions de réaliser des études thématiques et/ou territoriales dans le domaine de la santé publique, d'évaluer et de diffuser ces connaissances auprès de ses adhérents, notamment des décideurs territoriaux et de les accompagner dans la mise en place d'actions territoriales en matière de santé publique.

Le Conseil municipal du 19 novembre 2020 a adopté l'adhésion de la Ville de Lyon à cette association.

Les données issues des études de l'ORS, affinées à l'échelle des arrondissements et des quartiers, ainsi que l'expertise et l'accompagnement méthodologique de l'association sont une aide pour la Ville de Lyon dans l'orientation de sa politique santé et dans l'évaluation des actions qu'elle mène dans ce domaine.

II- Modalités de représentation :

L'association se compose de membres répartis entre les catégories suivantes :

- membres d'honneur ;
- membres de droit : la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale / la Direction régionale du service médical de l'Assurance maladie / les Hospices civils de Lyon / les associations France assos santé Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union régionale des professionnels de santé ;
- membres actifs : personnes physiques ou morales à jour de leur cotisation.

L'assemblée générale de l'association est composée de l'ensemble des membres actifs à jour de leur cotisation ainsi que des membres d'honneur et des membres de droit.

En tant qu'adhérente, la Ville de Lyon fait partie des membres actifs de l'association et dispose à ce titre d'un siège au sein de l'Assemblée générale pour lequel un représentant doit être désigné par le Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à cette désignation.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association pris en date du 31 mai 2018 ;

Vu la délibération n° 2020/326 du 19 novembre 2020 portant adhésion de la Ville de Lyon à l'association ORS Auvergne-Rhône-Alpes ;

DELIBERE

Madame Céline DE LAURENS est désignée en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale de l'association Observatoire régional de la santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET